

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 13/07/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-20220712-124924-DE-1-1

**Séance du mardi 12 juillet
2022
D-2022/257**

Date de mise en ligne : 19/07/2022

certifié exact,

Aujourd'hui 12 juillet 2022, à 14h11,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h10 à 17h21

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT, Madame Véronique SEYRAL,

Madame Alexandra SIARRI présente jusqu'à 17h45

Excusés :

Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Pascale ROUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Aide aux personnes déplacées d'Ukraine - autorisation - décision

Madame Céline PAPIN, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis les premières heures de la guerre en Ukraine le 24 février 2022 et face aux souffrances du peuple ukrainien, un formidable mouvement de solidarité s'est fait jour à Bordeaux.

Que ce soit la Ville de Bordeaux avec ses services et espaces mis à disposition, les habitants-hébergeurs solidaires largement impliqués, les associations mettant leurs bénévoles et activités en alerte, toutes et tous sommes mobilisés.

Les commerçants bordelais ont également souhaité agir en solidarité et en soutien aux victimes ukrainiennes – blessées, déplacées, traumatisées – dont le nombre et les besoins sont croissants.

En lien avec l'association des commerçants de Bordeaux Centre Ville, une collecte a été organisée par le Lions Club du Sud-Ouest et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux-Gironde (CCIB).

4 000 boîtes ont été proposées depuis le 2 mai dernier à tous les commerces bordelais, par la société Pick Up et des représentants de la CCIB, afin de récolter des fonds qui seront destinés aux associations qui œuvrent en faveur des victimes ukrainiennes de ce conflit. Grâce à un QR Code apposé sur les boîtes, les dons peuvent également être réalisés en ligne.

La répartition et le contrôle de ces dons seront assurés par le Lions Club qui dispose d'une longue expérience en ce domaine.

L'opération a pu compter avec le soutien d'une entreprise du Périgord qui a fait don des boîtes et la société de livraison Pick Up qui a offert ses services à coût réduit.

Afin de soutenir l'élan de solidarité des commerçants bordelais, je vous propose de participer à cette action en faveur des victimes et déplacés d'Ukraine au travers d'une subvention de 7 680 € à l'association Lions Club du Sud-Ouest.

La dépense sera imputée sur le budget 2022 de la Direction des Relations Internationales

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 12 juillet 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Céline PAPIN